

TARIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Prestations diverses

Envoyé en préfecture le 24/12/2024

Reçu en préfecture le 24/12/2024

Publié le 26/12/2024


 S2LO
 Unité Montant 2025 en €

ID : 063-216304303-20241217-241217_11-DE

Prestations diverses		
Frais administratifs d'accès au service	forfait	31
Contrôle de conformité des branchements dans le cadre de vente, de cession immobilière, de nouvelle construction ou dans le cadre de réalisation de travaux ayant un impact sur le raccordement existant dans un immeuble existant :		
* Maison individuelle à usage d'habitation	forfait	200
* Immeuble collectif ou usage professionnel	forfait + coût horaire	Forfait de 150€ + Coût horaire selon barème ci-dessous
* Contre visite à la demande de l'utilisateur	forfait	125
* Contrôle d'un branchement non autorisé <i>Les travaux nécessaires à la mise en conformité de la partie publique du branchement seront facturés en sus, selon les tarifs en vigueur</i>	forfait	300
Passage caméra pour recherche de branchement en l'absence de boîte de branchement si accès sur réseau existant	forfait + coût horaire	Forfait de 60€ + Coût horaire selon barème ci-dessous
Tarif horaire agent, inclus déplacement (forfait d'une heure minimum facturée)	heure	50
Plus-value pour fourniture d'eau nécessaire au contrôle dans le cadre d'un immeuble non desservi en eau	forfait	50
Majoration des tarifs précédents pour intervention en période d'astreinte (soit en dehors des horaires de	%	150%
Frais de duplicata de tout document nominatif concernant l'abonné	unité	10
Dépotage de matières de vidange à la station d'épuration de Sauvage Billetoux (Communauté de	m3	17
Dépotage de matières de vidange à la station d'épuration de Sauvage Billetoux (autres communes)	m3	25
Prise en charge de boue de station d'épuration (déshydratation et évacuation vers filière de traitement) - Sous réserve de signature d'une convention - Boues conforme au titre de la VAT et de l'arsenic	m3	40
Prise en charge de boue de station d'épuration (déshydratation et évacuation vers filière de traitement) - Sous réserve de signature d'une convention - Boues non conformes au titre de la VAT et de l'arsenic	m3	55
Travaux		
Forfait branchement neuf réalisé dans le cadre d'une opération de renouvellement ou d'extension du	forfait	1000
Plus-value du mètre linéaire supplémentaire (au-delà de 5 mètres linéaire)	ml	100
Préparation de chantier, inclus préparation administrative, balisage du chantier, amenée et replis du	unité	150
Découpe de revêtement de chaussée ou trottoir	ml	6
Dépose/repose bordures ou canivaux	ml	90
Terrassement à une profondeur <1,3m pour canalisation de diamètre <300mm	ml	25
Terrassement à une profondeur >1,3m et <2m pour canalisation de diamètre <300mm	ml	35
PV pour terrassement en terrain rocheux	m3	160

Terrassement à la main		Envoyé en préfecture le 24/12/2024	55
Terrassement par camion aspirateur excavateur		Reçu en préfecture le 24/12/2024	900
PV pour sujétions particulières dues à croisement d'ouvrage		Publié le 26/12/2024	150
Fourniture et mise en place de matériaux de remblaiement de tranchée (sable et 0-31,5)	m3	ID : 063-216304303-20241217-241217_11-DE	60
Confection et mise en place de béton	m3		220
Mise en place feux tricolores	jour		80
Réfection provisoire de tranchée en enrobé à froid	m2		60
Réfection définitive de tranchée en enrobé à chaud 120kg/m2	cm/m2		20
Recollement XYZ sur branchement neuf	unité		200
Fourniture et pose couvercle fonte pour tabouret de branchement	unité		230
Fourniture et pose de réhausse pour tabouret de branchement	ml		40
Fourniture et pose canalisation PVC de diamètre<300mm	ml		15
Fourniture et pose boîte tabouret de branchement	unité		330
Raccordement sur réseau existant	unité		200
Fourniture et pose canalisation fonte de diamètre <200mm	ml		50
Pose d'une boîte de branchement sur branchement existant localisé (compris terrassement et fourniture)	forfait		700
Plus-value pour pose d'une boîte de branchement supplémentaire (fournitures comprises)	forfait		580
Remise à niveau de boîte de branchement	forfait		450
Branchement d'eaux usées d'un diamètre supérieur ou égal à 300mm et/ou à une profondeur supérieure à 2m et/ou d'une longueur supérieure à 15m ou travaux spécifiques (exécutés d'office ou à la demande de l'usager)	Selon coût de l'entreprise sous-traitante, majoré de 10% de frais de gestion		
Pénalités			
Déplacement à tort	forfait		60
Branchement sur réseau non autorisé* <i>A ce tarif s'ajoutent les frais de contrôle du branchement, la redevance assainissement selon le volume d'eau consommé relevé ou estimée, la pénalité pour rejet non autorisé ainsi que les éventuels travaux de mise en conformité de la partie publique du branchement</i>	forfait		1000
Frais pour absence de l'abonné à un RDV	forfait		80
Frais pour refus de rendez-vous après deux relances	forfait		150
Curage ou pompage branchement , réseau communal ou fossé suite rejet ou versement non autorisé ou de la négligence de l'usager	Selon coût de l'entreprise sous-traitante, majoré de 10% de frais de gestion		
Majoration pour déplacement en période d'astreinte (en dehors des horaires de travail)	%		150
Pénalités pour défaut de branchement ou branchement non conforme			selon délibération en vigueur
Rejet non autorisé au réseau d'assainissement	forfait		1000
Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)*			
Selon délibération en vigueur			